

Faut-il un audit interne pour surveiller le seuil fiscal des frontaliers allemands ?

Réponse courte

Bien que la loi n'impose pas formellement un **audit interne** dédié, la complexité du seuil de 19 jours et les risques financiers liés à son dépassement justifient la mise en place d'un **contrôle périodique** structure. Un audit interne permet de vérifier la fiabilité du système de suivi, de détecter les écarts avant la fin de l'année civile et de documenter la conformité de l'entreprise en cas de contrôle fiscal. Cette démarche relève de la **diligence raisonnable** de l'employeur.

Définition

L'**audit interne** dans ce contexte désigne un contrôle périodique et documenté des processus de suivi des jours de télétravail des frontaliers allemands, visant à s'assurer du respect du seuil fiscal de **19 jours**. Il s'inscrit dans la **gouvernance RH** de l'entreprise et contribue à la maîtrise des risques fiscaux et sociaux.

Conditions d'exercice

L'audit interne doit couvrir les éléments suivants :

Element audite	Detail
Fiabilité du compte	Vérification de la concordance entre le registre de présence et les déclarations
Alertes et seuils	Test du fonctionnement des alertes automatiques (75 %, 90 %, 100 %)
Documentation	Complétude des attestations mensuelles signées
Avenants	Conformité des avenants de télétravail avec les obligations légales
Coherence	Rapprochement entre jours déclarés, fiches de salaire et certificat A1

Modalités pratiques

L'organisation de l'audit est la suivante :

Element	Detail
Frequence	Au minimum semestriel, idealement trimestriel
Responsable	Service RH ou controle interne, avec appui du service juridique
Echantillon	Controle exhaustif ou par echantillon selon le nombre de frontaliers
Rapport	Production d'un rapport d'audit avec constats et recommandations
Plan d'action	Mise en oeuvre des actions correctives dans un delai defini

Pratiques et recommandations

Instaurer un processus d'audit trimestriel cible sur les frontaliers allemands, integre au calendrier du controle interne de l'entreprise. **Utiliser** un outil de reporting automatise qui consolide les donnees de presence, de teletravail et de deplacement pour faciliter la verification. **Impliquer** le service juridique ou un conseil fiscal dans la revue des cas limites (salaries proches du seuil, deplacements frequents). **Capitaliser** sur les constats d'audit pour ameliorer les processus de suivi et adapter la politique de teletravail transfrontalier.

Cadre juridique

Le cadre legal applicable est le suivant :

Reference	Objet
Convention fiscale Luxembourg-Allemagne du 23 avril 2012	Seuil de 19 jours
Art. <u>L.312-3</u> du Code du travail	Formalisation du teletravail
Art. <u>L.261-1</u> du Code du travail	Protection des donnees dans le cadre du suivi
Art. <u>L.121-4</u> du Code du travail	Obligations d'information de l'employeur
Accord-cadre europeen du 1er juillet 2023	Seuil de 49 % pour la securite sociale

L'absence d'audit ne constitue pas une infraction en soi, mais elle prive l'employeur de la possibilite de demontrer sa diligence en cas de controle fiscal ou de litige avec un salarie ayant subi un depassement de seuil non anticipe.

Les contenus sont rédigés et mis à jour régulièrement à partir de sources officielles. Leur usage ne remplace pas une consultation juridique et doit être validé par un professionnel du droit.